



DIPLOMATIE

Le Congo soutient la transition à Madagascar



Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a reçu le 13 mai dernier à Oyo, dans le département de la Cuvette, le président de la transition malgache, Michael Randrianirina. Au cœur des échanges entre les deux chefs d'État, le renforcement de l'axe Brazzaville-Antananarivo, ainsi que l'évolution du processus de transition politique engagé à Madagascar pour lequel Denis Sassou N'Gesso déclare apporter tout son soutien en vue du retour à l'ordre constitutionnel l'année prochaine. [Page 16](#)

Les deux chefs d'Etat en conférence de presse/DR

CONGO

Accélérer la marche : avec qui ?



Palais du peuple

Sont-ils tous prêts ? Après une première séquence dans notre édition datée du 11 mai, voici la suite (et non pas la fin) du dossier de la rédaction des Dépêches de Brazzaville sur les hommes et les femmes qui sont appelés à concrétiser aux côtés

du président de la République, chef de l'État, les engagements contenus dans son projet de société « Accélération de la marche vers le développement ». Qui sont-ils et qu'ont-ils en tête au moment de leur prise de fonctions ? [Page 8 et 9](#)

Éditorial

Opportunité à saisir

[Page 2](#)

SECONDE GUERRE MONDIALE

La victoire du 9 mai commémorée à Brazzaville

La commémoration de la date du 9 mai à la Maison russe s'est déroulée dans une atmosphère solennelle à travers un temps d'échange suivi d'un concert musical.

Étudiants, anciens diplômés congolais de Russie, diplomates, personnalités politiques, artistes et ressortissants russes établis au Congo ont pris part à cette journée marquant le « Jour de la victoire », date symbolique de la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 et la victoire soviétique durant la Grande guerre patriotique.



[Page 12](#)

Maria Fakhruddinova et François Modeme lors de la conférence commémorant « le 9 mai »



Le président du CSLC et des responsables des Dépêches de Brazzaville

FONDS D'APPUI À LA PRESSE

Le CSLC à l'écoute des médias privés

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Médard Milandou Nsonga, a amorcé une ronde des organes de presse privés avec une descente au siège du quotidien Les Dépêches de Brazzaville. Une visite axée sur les réalités du terrain et les attentes des médias dans la perspective de l'opérationnalisation du fonds d'appui à la presse.

[Page 16](#)

ÉDITORIAL

Opportunité à saisir

Les micro, petites et moyennes entreprises jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, contribuant de manière significative à la croissance économique et à la réduction du chômage. Elles ont malheureusement du mal à obtenir des financements externes, que ce soit auprès des banques ou des marchés financiers, ce qui limite leur capacité d'autofinancement.

Représentant une part importante de l'emploi dans de nombreux pays où elles sont souvent les principaux moteurs de la création de nouveaux postes de travail, ces structures manquent d'accompagnement qui entrave leur croissance, compromet leur développement et leur compétitivité, en particulier dans un contexte économique difficile.

Un manque de soutien qui invite à étudier de nouveaux modèles et stratégies susceptibles de leur permettre de résister aux chocs et de jouer pleinement leur rôle de créateurs d'emploi attendus par des milliers de jeunes qui ne peuvent espérer intégrer la fonction publique. Pour les aider à gagner en compétitivité, l'Etat, garant des politiques en la matière, est appelé à offrir davantage de soutiens personnalisés dans les domaines où ces petites structures rencontrent des difficultés.

Le projet de Protection sociale et d'inclusion productive des jeunes au Congo-Brazzaville, financé par la Banque mondiale et le gouvernement vient à point nommé. Ciblent 22 000 ménages et 45 000 jeunes (18-35 ans) vulnérables dans plusieurs départements, il propose une formation professionnelle et un soutien à l'entrepreneuriat, avec des primes quotidiennes.

La campagne lancée sur le thème « Jeune, viens apprendre gratuitement un métier ou à devenir entrepreneur et bénéficier d'un financement » est une interpellation à cette couche sociale, la plus représentative du pays. Aux jeunes, porteurs de projets ou ceux ayant le don du commerce de saisir cette opportunité afin de s'occuper et penser à leur avenir.

Les Dépêches de Brazzaville

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les journalistes appellent à l'amélioration de leurs conditions de travail

L'Union des professionnels de la presse du Congo (UPPC) a célébré en différé, le 8 mai à Brazzaville, en partenariat avec Journalisme et éthique (JEC), la 33^e édition de la Journée internationale de la liberté de la presse sur le thème « Façonner un avenir en paix ». Tout en commémorant cette journée dédiée à la promotion des libertés fondamentales du métier de journaliste, les chevaliers du micro et de la plume en ont profité pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la précarité persistante des médias congolais.



Des représentants des institutions et des organes des médias/Adiac

La Journée internationale de la liberté de la presse devait être célébrée au Congo avec la satisfaction de se voir au 68^e rang des pays au monde où la liberté de la presse est la mieux prospère. Mais la réalité sociale du domaine a rattrapé les discours officiels de la cérémonie, à savoir des conditions d'exercice de la profession extrêmement difficiles.

Le constat sur cette situation a été dressé par le directeur exécutif du JEC, Arsène Severin, en présence des représentants des institutions chargées de promouvoir un environnement médiatique diversifié, notamment le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Médard Milandou Nsonga; du directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, Antoine Oviebo; et de nombreux professionnels de l'information. « La liberté de la presse ne peut être garantie sans indépendance économique et sans protection effective

des journalistes », a-t-il assuré.

Dans ses propos, Arsène Severin constate que de nombreux organes de presse évoluent actuellement dans des conditions précaires, avec des journalistes faiblement ou presque pas rémunérés, parfois sans contrat de travail, sans protection sociale et sans garantie minimale d'exercice professionnel. Cette précarité entraîne la disparition des conférences de rédaction et des formations continues dans plusieurs médias. « Notre métier, ainsi lié à l'argent, n'as plus d'avenir », a alerté le directeur exécutif du JEC. De plus, à cette vulnérabilité, s'ajoute l'invasion de l'espace médiatique par « des amateurs de gain facile » que fustige le président de UPPC, Jean Charles Maniongui. Il a dénoncé ces intrus qui tireraient le métier vers le bas, rendant la régulation et la promotion d'un journalisme de qualité impossible.

L'espoir sur le nouveau Fonds d'appui

Face à ce tableau sombre, les deux organisations placent de nouveau leurs espoirs sur le Fonds d'appui aux organes de presse, créé en 2025 par le gouvernement, en remplacement de la redevance audiovisuelle qui « en 23 ans de collecte d'argent auprès des abonnés d'électricité n'a produit aucun effet ». Elles appellent, d'ailleurs, à la mise en place immédiate de ce dispositif de soutien.

Loin d'être de simples observateurs, le ministère de la Communication et le Conseil supérieur de la liberté de communication ont tenu à saluer l'initiative démocratique des organisateurs. Si l'un appelle à enclencher une dynamique qui est la condition de possibilité pour permettre aux journalistes d'assurer pleinement leur rôle de vecteur de cohésion sociale, l'autre reste disponible pour une co-régulation avec les associations.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza,
Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi,
Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

NUMÉRIQUE

Accélérer la digitalisation des administrations

Au nombre des orientations du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors du tout premier Conseil des ministres, le 6 mai, figure la mise en place d'une « task force » afin de réaliser sans délai la digitalisation des administrations en priorisant les régies financières pour optimiser les ressources de l'État.

Autres urgences soulignées par le chef de l'État, la mise en œuvre rapide du projet de réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan récemment lancé ; la réalisation du corridor 13 et des voies de communication routières afférentes, afin de désenclaver l'arrière-pays et de connecter le Congo aux États voisins, avec une priorité donnée aux axes Ouesso-Pokola et pont sur la Sangha, ainsi que les tronçons Epéna-Impfondo jusqu'à la frontière avec la Centrafrique et Dolisie Ndendé vers la frontière du Gabon.

Le peuple attend également une meilleure desserte en électricité, grâce notamment à la réhabilitation en cours de la ligne très haute tension Pointe-Noire-Brazzaville. Le président de la République a évoqué, par ailleurs, la remise effective des installations électriques prêtes dans la ville de Mossaka et la réalisation rapide de la desserte en électricité des localités comme Louingui, Boko et Loumo. Les objectifs de production d'eau potable sont aussi une urgence pour laquelle le gouvernement



Le gouvernement en conseil des ministres, le 6 mai à Brazzaville./DR

a été instruit. Ces objectifs sont notamment liés à l'exécution du plan Mattei pour l'Afrique et à la

réflexion à mener sur la réhabilitation de l'hydraulique rurale, qui avait permis en son temps de

réaliser 2500 forages dans des localités et villages à travers le pays. Le chef de l'État, pour cela, a ex-

horté les membres du gouvernement de l'accélération à se comporter comme une équipe dont la motivation, l'allant, la détermination et l'énergie doivent tout entiers être orientés vers la satisfaction des attentes de la population congolaise. C'est à ce prix, et seulement à celui-ci, que les projets approuvés par les Congolaises et Congolais pourront être réalisés et aboutir. Il a insisté sur l'importance de ces principes, qui doivent désormais marquer l'action quotidienne des pouvoirs publics à l'aube du quinquennat qui démarre.

Le président Denis Sassou N'Guesso a indiqué « que le peuple ayant fait sa part » en lui accordant sa confiance, il convenait à présent que le président de la République et son gouvernement fassent également leur part, c'est-à-dire rendent effective la mise en œuvre du projet de société, indique le compte rendu du Conseil des ministres.

Les Dépêches de Brazzaville

Le peuple attend également une meilleure desserte en électricité, grâce notamment à la réhabilitation en cours de la ligne très haute tension Pointe-Noire-Brazzaville.

Des échanges fructueux sur la construction des identités des femmes

Initiée par les associations Solidarité féminine (SF) et Ebène femme et développement (EFD) autour du thème « L'impact du numérique dans la construction identitaire féminine », la conférence-débat tenue le 9 mai, à Brazzaville, a été un véritable lieu d'échanges entre les participants.

Pour capter l'auditoire, les deux associations qui œuvrent pour la cause de la femme depuis 26 ans ont fait venir de France le Pr Brice Arsène Mankou, appuyé par le magistrat Viclaire Fred Murphy Semo Miekountima. Parmi les participantes, l'on a noté des diplomates et surtout le Dr Hajiri Mouna, docteur en intelligence économique et consultant en gouvernance institutionnelle et management des organisations. Il a partagé l'expérience de son pays, la Tunisie. Universitaire, sociologue et défenseur des droits de l'homme, le Pr Brice Arsène Mankou est parti des constats généraux sur les femmes avant d'atterrir sur leur identité numérique. Selon lui, les femmes sont omniprésentes dans le numérique et en font même un certain usage ayant contribué à transformer leur identité. Auteur de l'ouvrage « La cybermigration maritale des femmes camerounaises », le Franco-Congolais estime qu'utiliser le numérique est une chose, mais en faire bon usage en est une autre. En effet, dans une étude menée en qualité d'enseignant-chercheur en 2023-2024, Brice Arsène Mankou a analysé les usages, les pratiques des femmes dans le numérique.

« Je vous invite ce matin à un changement de paradigme pour que le numérique soit productif. Nous devons toucher deux domaines : la transmission et l'en-

trepreneuriat. La génération qui nous a précédés a beaucoup de choses à nous apprendre et cela peut même être l'occasion de créer des espaces de dialogue intergénérationnel. Tous ceux qui entreprennent peuvent transmettre aussi des astuces pour pouvoir entreprendre sans trop de difficultés. Si nous le faisons, nous allons participer demain à ce qu'on appelle le changement sociétal que le Congo et les autres pays en Afrique sont en droit d'attendre », a-t-il conclu.

Juge au Tribunal de grande instance de Brazzaville, Viclaire Fred Murphy Semo Miekountima s'est appesanti, quant à lui, sur l'arsenal juridique dont dispose le Congo. Parlant de l'identité numérique, il a rappelé qu'il s'agit en réalité de l'ensemble des traces que l'on laisse sur internet sans pour autant s'en rendre compte. D'après lui, le numérique est venu transformer dans une profondeur inouïe la manière dont les femmes construisent leur identité. « D'un côté, ce cyberspace offre un espace inédit où l'on peut s'exprimer, où la femme elle-même prend possession de ses acquis et de ses atouts pour pouvoir créer son propre récit. Mais malheureusement, cette identité là-même s'expose aussi à des menaces bien réelles que nous connaissons », a déplo-



Les conférenciers face aux participantes./Adiac

ré l'auteur du livre « Le juge et la cybercriminalité au Congo ». Il a précisé que vaut mieux prévenir que guérir d'autant plus que guérir demande beaucoup d'efforts.

Les filles invitées à ne pas hypothéquer leur vie

Afin de protéger les citoyens contre ces dérives, le Congo s'est doté d'un arsenal juridique robuste permettant aujourd'hui au magistrat de pouvoir facilement réprimer ce genre d'infraction. A titre d'exemple, Viclaire Fred Murphy Semo Miekountima a cité la loi sur la protection des données à caractère personnel, la loi portant lutte contre la cybercriminalité, la loi relative à la cyber sécurité au Congo, et la loi sur les transactions électroniques. « Juridiquement, l'identité numérique égale la donnée

à caractère personnel. C'est toute information qui permet d'identifier une personne directement ou indirectement, en référence de son identité physique, physiologique, culturelle, économique », a expliqué le président de l'Association des professionnels de la sécurité de l'information du Congo.

Membre du Réseau national des magistrats congolais en intelligence artificielle, Viclaire Fred Murphy Semo Miekountima a précisé que la loi sur la cybercriminalité est celle qui incrimine toutes les infractions recensées dans la loi portant protection des données à caractère personnel et celle relative à la cyber sécurité. A cela, s'ajoute la loi Moubara destinée à prévenir, réprimer et sanctionner toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles.

Vice-présidente des associations SF et EFD, Annick Philomène Okoko Ibata a demandé aux femmes de se prendre en charge et d'être constantes. D'après elle, la femme qui est à marier est celle qui est vertueuse. « Vous savez, ce que nos enfants mettent dans la toile, elles pensent que cela influence en positif leur vie. Mais je leur dis que ce n'est pas vrai, elles sont en train d'hypothéquer leur vie, j'aimerais que cela cesse. Je n'ai pas le monopole de l'éducation, mais j'aimerais contribuer justement à cette éducation-là pour que nos enfants comprennent que la priorité dans la vie, c'est d'avoir fait des études », a conseillé la bloggeuse, sans écarter la possibilité de poursuivre cette sensibilisation dans les établissements scolaires.

Parfait Wilfried Douniama

La société CONGOREP restitue la première phase du projet de développement de la filière piscicole dans le département du Kouilou

La cérémonie de restitution de la première phase du projet de développement de la filière piscicole dans le département du Kouilou s'est tenue le 30 avril à Pointe-Noire, en présence de Grégoire de Courcelles, Directeur Général de Congorep et Perenco Congo, de représentants des autorités locales, des pisciculteurs du Kouilou et des invités.

Lancé en 2023, à la suite d'une phase d'études engagée dès 2022, ce projet vise à structurer durablement la filière piscicole locale. Il a pour objectifs d'améliorer l'accès aux intrants de qualité (alevins et aliments), de renforcer les compétences techniques des acteurs, d'accroître la production aquacole de tilapia et de clarias, et de contribuer au développement économique des pisciculteurs et de l'ensemble de la chaîne de valeur.

À cette occasion, le Directeur Général de Congorep et Perenco Congo a rappelé que la filière faisait face, à son lancement, à plusieurs contraintes majeures, notamment un accès limité aux intrants, un manque de compétences techniques et des difficultés de financement, entraînant une production encore insuffisante.

Pour répondre à ces défis, Congorep a engagé ce projet avec l'ambition de contribuer à une filière piscicole plus autonome, plus productive et plus durable dans le Kouilou, en s'appuyant sur l'expertise et l'accompagnement technique de l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) et de la COFAD, Société allemande de Consultance de la Pêche, de l'Aquaculture et du Développement Régional.

« Trois ans plus tard, les résultats sont là [...] la productivité des fermes a été multipliée par dix; la production globale a été multipliée par trois; la production d'alevins, par cinq et surtout, les pratiques ont évolué, près de 70% des fermes actives ont adopté de nouvelles méthodes de production, plus performantes et mieux maîtrisées. Ces résultats reposent



sur un accompagnement de terrain soutenu, avec près de 1000 visites techniques, plus de 150 sessions de formation, et plus de 1300 personnes accompagnées. [...] le développement durable d'un territoire repose sur la transmission des compétences, la valorisation des ressources locales, et l'accompagnement dans la durée pour renforcer l'autonomie des communautés. » a déclaré Grégoire de Courcelles.

Intervenant également, Jery Bounou, Directeur Relations et Impact Local de Congorep et Perenco Congo, a souligné que ce projet intègre, les quatre piliers de la responsabilité sociétale de Perenco, notamment l'éducation, la santé et le bien-être, l'environnement la biodiversité et enfin, les apports structurels

Les bénéficiaires ont, quant à

rer un étang, nourrir bien les poissons et faire le sexage de ceux-ci en vue de les multiplier » ont témoigné Guy Alain Kokolo et Pierre Makekita, propriétaires de fermes dans les villages de Makola et Pilikondi. De son côté, Yabi Akpata, chef de projet pisciculture et développement à l'IECD a souligné l'impact du projet sur le développement de l'économie locale : « En plus de former les pisciculteurs à l'entrepreneuriat, il s'agit d'une activité génératrice de revenu, [...] il s'agit de rentabiliser ces activités afin d'amener la pisciculture d'être capable de nourrir les pisciculteurs dans le département du Kouilou. Après les différentes formations, la production s'est multipliée par trois et la productivité par 10, celle d'alevins par 5 et les aliments par 4 » a-t-il signifié.

présents en République du Congo depuis plus de vingt ans, sont les deux entités opérationnelles qui incarnent la présence de « Perenco au Congo ». Ses collaborateurs déploient une polyvalence et un véritable savoir-faire technique afin d'accompagner l'essor économique et humain de la République du Congo dans le respect de l'environnement.

Acteur ambitieux et responsable dans le paysage pétrolier congolais, Perenco au Congo mène plusieurs initiatives en faveur du développement local, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du soutien aux communautés. À ce titre, elle a contribué à la réalisation d'infrastructures de santé, telles que les centres de santé intégrés de Yanga et de Madingo-Kâyes dans le Kouilou, ainsi que l'hôpital de référé-



eux, salué l'impact concret du projet. « Nous n'avons jamais reçu de formation en pisciculture au préalable, c'est grâce à Congorep que nous sommes aujourd'hui capable de prépa-

La seconde phase du projet, visera à consolider les acquis et changer d'échelle, en renforçant l'autonomie de la filière, en consolidant les débouchés et en étendant progressivement le modèle à d'autres zones. Cette nouvelle phase bénéficiera notamment d'un accompagnement de la Fondation Perenco pour certains pisciculteurs identifiés.

Financée par Congorep, la première phase du projet a été mise en œuvre avec l'appui technique de l'IECD et de la COFAD. Au total, 422 pisciculteurs du département du Kouilou ont bénéficié de la formation au cours de cette phase. Congorep et Perenco Congo,

rence d'Ollombo dans le département de la Nkeni-Alima. Elle déploie également des actions de soutien aux communautés, à travers la distribution de médicaments (en partenariat avec l'ASLAV), l'accompagnement de projets agricoles et aquacoles, ainsi que des initiatives en faveur de la biodiversité, telles que les projets de récifs artificiels, le parc de Conkouati-Douli et les programmes d'autonomisation des populations locales.

Perenco au Congo est une filiale de Perenco, producteur indépendant d'hydrocarbures, qui opère dans 12 pays partenaires.



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La loi Mouebarara – Astuces d'efficacité par Valencia Iloki Engamba

Dans le cadre de la vulgarisation de la loi Mouebarara, Valencia Iloki Engamba, présidente du Conseil d'administration de l'association Accès droit pour tous, parle de la mise en place d'un système informatisé d'identification des auteurs de violences faites aux femmes et de production des statistiques en rapport avec l'application de cette loi.

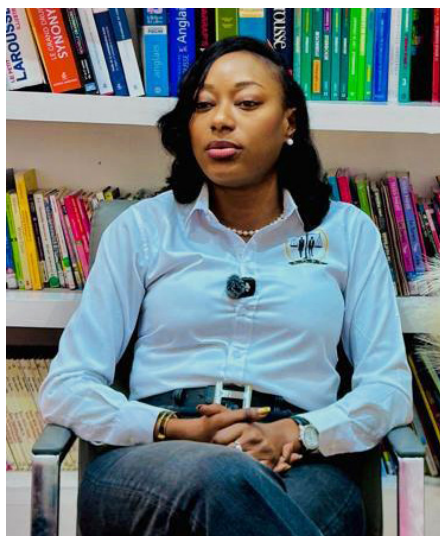
La publication de Valencia Iloki Engamba coïncide avec l'évocation de la mémoire d'Émilienne Mouebarara, mère du président Denis Sassou N'Guesso, décédée le 10 mai 1982 à Paris.

En ce qui concerne la vulgarisation du «Droit pour tous», Valencia Iloki Engamba rappelle qu'en République du Congo comme dans d'autres États, les violences basées sur le genre, en sigle VBG, constituent une problématique majeure des droits humains et de santé publique.

Elle constate que, malgré l'existence d'un cadre juridique répressif et de décisions pénales définitives prononcées par les juridictions nationales, l'archivage et la centralisation de ces décisions restent fragmentés, essentiellement physiques et peu exploitables à des fins statistiques, judiciaires et stratégiques.

« Pourtant, le cadre juridique sur la question des violences faites aux femmes a été renforcé par la loi n° 19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo, intitulée «Loi Mouebarara» », explique-t-elle, en précisant que les dispositions de ladite loi en son article premier, alinéa 2, indiquent qu'elle vise à donner une réponse pluridisciplinaire aux violences faites aux femmes et aux filles.

Pour en savoir plus, les données disponibles auprès du ministère en charge de la Justice et de celui en charge de la Promotion de la femme au développement, ainsi que les rapports des organisations internationales comme l'Unicef et l'ONU Femmes, montrent la nécessité de renforcer les mécanismes de



Valencia Iloki Engamba/DR

traçabilité et de suivi des auteurs de violences condamnés par la justice.

Cependant, relève-t-elle, l'absence d'un fichier centralisé des auteurs de ces violences faites à la femme et aux filles crée un vide

informationnel qui limite l'analyse statistique fiable des VBG ; ne facilite pas la prévention de récurrence ; rend difficile la coordination inter-institutionnelle ; complexifie l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes de prévention de récurrence ; entrave le travail des magistrats et de la police ; ne favorise pas la mise en œuvre de mesures de protection. Pour parvenir à solutionner, un tant soit peu, les difficultés sus-indiquées, elle confie que l'association Accès droit pour tous a mis en place un projet intitulé «Accès-Trace». Elle explique que ce projet consistera à recenser, collecter, classer et archiver les décisions de justice pénales rendues en application de la loi Mouebarara afin de créer à court terme un «Répertoire judiciaire des auteurs de violences basées sur le genre».

« Ce projet vise à long terme de mettre en place un Système national d'information sur les violences faites aux femmes articulé autour de deux piliers. Le premier, l'identification et la traçabilité des auteurs de violences et, le second, la production de statistiques nationales », confie Valencia Iloki Engamba.

L'objectif général est la mise en place d'un système numérique sécurisé permettant l'identification des auteurs d'infractions basées sur le genre et la production de statistiques fiables au profit du ministère en charge de la Justice et celui en charge de la Promotion de la femme au développement. « Il s'agit, en finalité, de tendre vers l'établissement d'un module spécialisé au sein de la chaîne pénale pour les auteurs de VBG », explique-t-elle.

Marie Alfred Ngoma

AUTONOMIE FINANCIÈRE

Cent vingt jeunes filles-mères et femmes formées en entrepreneuriat

Des jeunes filles-mères et femmes ont reçu le 9 mai, à Brazzaville, des attestations de fin de formation sur l'entrepreneuriat, à l'issue de la première édition du séminaire initié par l'Organisation non gouvernementale Consortium panafricain pour la paix, que dirige le Dr Ernest Nounga Djomo, et le Centre missionnaire Elim, de l'évêque Norbert Okana.

La première édition de formation a été organisée du 5 au 9 mai, au Centre missionnaire Elim, sous le parrainage des ambassades du Venezuela et de Cuba au Congo, dans le cadre du projet dénommé « Ma chance, c'est toi ». L'objectif est de former la classe féminine dans le secteur informel avec une subvention pour lui permettre de générer des activités de revenus durables et de renforcer les compétences de base en lecture et calcul pour les femmes déscolarisées.

Près de 120 jeunes filles-mères et femmes venues de différents arrondissements de Brazzaville ont pris d'assaut le centre de formation situé à Mikalou, dans le sixième arrondissement, Talangaï. La formation a regroupé les apprenantes ayant manifesté le désir d'évoluer dans les domaines de la coupe-couture, de la coiffure et esthétique, de l'agro-pastoral ainsi que de l'hôtellerie et restauration.

Les enseignements ont été riches. Les orateurs ont à cette occasion souligné l'importance du développement per-

sonnel qui ouvre l'esprit des femmes sur les qualités et les défauts d'une entrepreneuse.

En ce qui concerne l'éveil de conscience d'une femme leader, il a été demandé aux apprenantes la transformation interne en passant d'une vision claire et authentique de soi-même. Toutefois, la confiance en soi appelle la conviction personnelle pour posséder quelque chose tout en gérant ses émotions et celles du client. L'évêque Norbert Okana a exhorté les apprenantes à la création des emplois. Pour lui, cette formation de jeunes filles-mères et femmes marque un nouveau départ dans le domaine de l'entrepreneuriat.

« Les jeunes doivent créer des emplois pour être libres en vue d'avoir un équilibre dans leur vie quotidienne. Vous avez appris à être libres moralement et financièrement, parce que les enseignements reçus vous serviront de faire valoir vos qualités », a-t-il déclaré.

Le coordonnateur du Consortium pa-

nafricain pour la paix, le Dr Ernest Nounga Djomo, de son côté, a assuré accompagner les jeunes filles-mères et femmes dans la formation. Ainsi, il a annoncé la réception dans quelques jours des kits par un échantillon des apprenantes au Conseil consultatif permanent de la société civile pour la mise en pratique de cette formation.

L'ambassadrice du Venezuela au Congo, Angela Laura Suarez, marraine du projet, a déploré dans son allocution de clôture l'attitude de l'homme à vouloir toujours demander à Dieu sans lui rendre grâce de tout ce qu'il fait. « La formation rentre dans le cadre de la pérennisation de la paix, voilà pourquoi je remercie toutes les autorités présentes et les bénéficiaires car vous irez de l'avant avant de rester sur place ».

Notons que les ambassadrices ont encouragé les femmes à la formation car la fin de celle-ci ouvrira des opportunités de stages pratiques dans différents établissements.

Lydie Gisèle Oko

ACTION HUMANITAIRE

Du matériel pour l'orphelinat Foyer Notre Dame du Bon Cœur

L'Organisation humanitaire, sur instruction de sa présidente Diana Attye, a offert, le 8 mai à Brazzaville, un don de non-vivres à l'orphelinat Foyer Notre Dame du Bon Cœur, dans le cadre de ses actions engagées auprès des personnes vulnérables.

Le don était composé essentiellement de matelas, chaises en plastique, marmites en aluminium, fer à repasser, filtre d'eau, télévision écran plasma, mortier, bidons, congélateur, machine à laver et d'un lot emballé comprenant draps, rideaux, serviettes et nappes de table.

Le geste humaniste de la Fondation a répondu à des besoins essentiels au-delà de la nourriture, améliorant les conditions de vie, luttant contre la pauvreté et renforçant la solidarité.

« Nous sommes heureux de vous accompagner. Car très récemment, l'organisation dont je suis membre avait fait un don de matériel à l'association Maison du Cœur-Amis du Congo, basée à Kingoué, dans le département de la Bouenza. Ces dons humanitaires sont essentiels. Ils contribuent à assurer la protection des personnes vulnérables, et à aider votre organisation à agir plus librement pour répondre au mieux aux besoins fondamentaux éprouvés par la population affectée », a fait savoir Romaine Gangoyi, responsable des opérations à Burotop Iris.

Les non-vivres sont durables et s'inscrivent dans une aide à long terme. Ils permettent aux bénéficiaires de vivre dans des conditions plus décentes.

Cette aide renforce la solidarité et la fraternité, témoignant aussi l'amour fraternel. Ces non-vivres apportent aussi l'espoir et le sourire aux plus démunis, leur montrant qu'ils ne sont pas seuls.

Les élèves Samarrange Nick Louyoko et Grâce Fortunée Mounkadi Nsouela, prises en charge par l'orphelinat Foyer Notre Dame du Bon Cœur, ont conjointement loué l'action de la Fondation Burotop-Iris en ces termes : « Nous vous remercions pour votre geste inestimable de nous avoir donné ces dons qui nous ont donné une joie grandiose. Que le Seigneur Dieu bénisse chacun et chacune de vous, qu'il accompagne tous les projets de la Fondation Burotop-Iris ».

Outre ce don, l'Association des ambassadrices en sciences, technologie, ingénierie, informatique de programmation et mathématiques que préside Rick Honorina Mouzimou a promis d'organiser des formations en anglais, en informatique et en art oratoire au profit des jeunes internés à l'orphelinat Foyer Notre Dame du Bon Cœur.

Fortuné Ibara

SOUPÇONS DE VIOLENCES CONJUGALES

Le gouvernement saisit la justice

Le gouvernement de la République a annoncé, par voie de communiqué le 13 mai, avoir été informé des faits de violences conjugales impliquant l'un de ses membres.

Bien qu'aucune plainte n'ait été déposée par la victime à ce jour, les autorités ont décidé d'agir. Se fondant sur les textes en vigueur, notamment la loi n°19-2022 du 4 mai 2022 (dite loi « Mouebarara ») relative à la lutte contre les violences faites aux femmes, le gouvernement a chargé le ministre de la Justice de saisir les instances judiciaires compétentes.

En parallèle, les ministères chargés de la Promotion de la femme et des Affaires sociales ont reçu pour

instruction de créer les conditions nécessaires à la protection légale et à l'assistance des personnes dont les faits rapportés justifient un accompagnement.

Tout en rappelant l'engagement du chef de l'État pour le respect de la dignité humaine et la protection des personnes vulnérables, le communiqué souligne que le membre du gouvernement mis en cause bénéficie de la présomption d'innocence. Conformément à l'article 9 de la Constitution, ce droit à la défense est garanti jusqu'à l'aboutissement de la procédure judiciaire.

Rude Ngoma



ECOBANK CONGO S.A, au capital de FCFA 10 000 000 000 RCCM CG-BZV-01-2007-B14-00005, Immeuble ECOBANK situé au croisement des avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P.2485, Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la société ECOBANK CONGO SA sont convoqués à une Assemblée Générale Mixte, **le 29 mai 2026 à 15 heures**, dans la Salle de Réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo SA du 7^{ème} étage de son Siège Social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Rapports général et spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2025 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Nomination du Co-commissaire aux comptes ;
8. Ratification de la nomination du nouveau représentant permanent de ETI
9. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs ;
10. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
11. Pouvoirs.

A titre extraordinaire :

1. Approbation de l'augmentation du capital social de la Banque ;
2. Revalorisation de la valeur nominale de l'action ;
3. Nouvelle répartition du capital social de la Banque ;
4. Mise à jour des statuts de la Banque (modification des articles relatifs aux apports et capital social) ;
5. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il/elle possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à ladite Assemblée Générale Ordinaire est disponible à la Direction Générale au 2^{ème} Etage de son Siège Social, Brazzaville - République du Congo, à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 23 avril 2026
Pour le Président du Conseil d'Administration & P.O,

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Direction Juridique & Secrétariat Général

Ecobank Congo
Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 802 01 00 / (+242) 06 735 90 00 - Email : ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com

SÉCURITÉ CIVILE

Plus de vingt-huit mille interventions réalisées en 2025

Les services de sécurité civile ont secouru près de 28 725 personnes au cours de l'année 2025, selon le rapport présenté le 8 mai, à Brazzaville, en présence du commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto.

En se référant aux données ventilées en 2025, ce sont 28 725 vies, foyers et destins, que les unités de la sécurité civile ont accompagnées sur le terrain. Un chiffre qui, concrètement, représente près de 800 interventions par jour. Dans leur variété, 27 610 secours à personne, 975 accidents de circulation, 517 opérations diverses et 5 risques technologiques.

L'analyse de ces interventions révèle une forte supériorité des incendies domestiques (42%) qui constituent à eux seuls près de la moitié des sinistres. L'activité reste concentrée à Brazzaville et Pointe-Noire, où les exigences urbaines accentuent les risques. Parallèlement, les incendies d'origine électrique et ceux touchant les établissements recevant du public restent des enjeux critiques, imposant un durcissement des contrôles de prévention, en raison des risques humains qu'ils impliquent. Enfin, des spécificités locales, comme les feux de brousse dans la Cuvette ou les feux de grumes dans le Niari, confirment la nécessité d'une réponse adaptée à chaque territoire.

Sur un total de 97 interventions,

les accidents de voie publique dominent largement avec 95%. Les accidents ferroviaires (4%) et de navigation (1%) restent marginaux. Cette répartition confirme le poids prépondérant des risques liés à la circulation et souligne l'importance de renforcer les actions de prévention dans ce domaine.

De ce tableau, le constat est sans appel : les secours à personne et incendies « non réalisés » totalisent ensemble 32,3% des sorties. En revanche, les fausses alertes s'élèvent à 8,32%. Au cumul, environ 40% des sorties ont été infructueuses ou annulées durant l'année en examen.

S'agissant de la comparaison par année, il est constaté une hausse globale de 6,5%, passant de 26 859 à 28 725 interventions. Le secours à victimes reste largement dominant (93,7%) et constitue le principal moteur de cette progression (+6,6%). Les opérations diverses (+10,4%) et l'assistance à personne (+5%) sont également en hausse, tandis que les accidents de circulation (-9,3%) et les risques technologiques reculent. Les incendies demeurent globalement stables. Cette évolu-



Au premier plan, le général Albert Ngoto, à l'arrière plan, le commandement de la sécurité civile/Adiac

tion confirme une nécessité opérationnelle croissante, centrée sur la secours à personne.

Clôture la présentation de ces données, le commandant en second, le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto, a déclaré qu'il convient de retenir que l'évolution du volume global des interventions entre 2017 et 2025 met en évidence une tendance fortement haussière, traduisant une montée en puissance conti-

nue de l'activité opérationnelle. Entre 2017 (1 427 interventions) et 2020 (13 891), l'activité connaît une progression rapide et soutenue, marquant une phase d'expansion du dispositif opérationnel et/ou une amélioration du recours aux services de la sécurité civile....

« Au total, le volume des interventions a été multiplié par plus de 20 en neuf ans, illustrant une sollicitation croissante de la po-

pulation ; une meilleure accessibilité aux services de secours ; un renforcement du maillage opérationnel territorial ; un impact significatif de la campagne des examens d'Etat et concours dont la couverture géographique est continuellement croissante, se réalisant dans les localités hors zones d'implantation des structures du commandement de la sécurité civile », a-t-il indiqué.

Guillaume Ondze

Interview

de Mme Sarah Marie Chantal ANDELY

Présidente de Moyi Arts Concept

« Amener le Congo au cœur du monde » : quand l'art devient un pont entre les cultures



Et si l'art devenait un véritable outil de rapprochement entre les peuples ? À travers Moyi Arts Concept, Mme Sarah Marie Chantal ANDELY porte une vision ambitieuse de la diplomatie culturelle entre l'Afrique et les Amériques. Depuis plusieurs années, son initiative développe des partenariats culturels et éducatifs afin de valoriser les richesses artistiques du Congo à l'international. Entre transmission, identité et ouverture au monde, elle fait de la culture un véritable levier d'influence et de dialogue.



Votre slogan est « Amener le Congo au cœur du monde ». Que représente-t-il pour vous ?

Ce slogan traduit notre volonté de faire découvrir la République du Congo à travers ses richesses culturelles. Nous valorisons la musique, la littérature, la peinture, la danse ou encore le cinéma afin de créer des passerelles entre les cultures. L'objectif est aussi de développer des partenariats durables avec des institutions culturelles à travers le monde.

Pensez-vous que l'art peut contribuer à repositionner l'image du Congo à l'international ?

Oui, absolument. L'art reflète l'identité d'un pays et permet de raconter son histoire autrement. Aujourd'hui, la culture est devenue un véritable outil d'influence. Plusieurs nations ont renforcé leur image grâce à leurs industries culturelles. Le Congo possède lui aussi un potentiel artistique immense qui mérite davantage de visibilité à l'échelle internationale.

Quel est l'un des accomplissements dont vous êtes le plus fière avec Moyi Arts Concept ?

Notre partenariat avec le lycée Ron Brown à Washington DC représente une grande fierté. Nous y intervenons autour de l'histoire, de l'anthropologie et de la diplomatie culturelle du Congo. Ce type d'initiative permet de renforcer les liens entre les communautés afro-descendantes et le continent africain tout en transmettant une meilleure connaissance de notre culture.

Quel message adresseriez-vous aux jeunes Congolais qui souhaitent se lancer dans l'art ?

Je leur dirais de croire en leur talent, mais aussi de se former sérieusement. L'art demande du travail, de la discipline et de la persévérance. Il est également important de maîtriser les outils numériques et les langues, notamment l'anglais, pour évoluer à l'international. Aujourd'hui, les réseaux sociaux offrent de véritables opportunités pour faire connaître son travail au monde entier.

« La culture est un espace de dialogue, de mémoire et de reconnexion entre les peuples. »

Propos recueillis par Mesmin BOUMBA

CONGO

Accélérer la marche : avec qui ?

Sont-ils tous prêts ? Après une première séquence dans notre édition datée du 11 mai, voici la suite (et non pas la fin) du dossier de la rédaction des Dépêches de Brazzaville sur les hommes et les femmes qui sont appelés à concrétiser, aux côtés du président de la République, chef de l'État, les engagements contenus dans son projet de société « Accélération de la marche vers le développement ». Qui sont-ils et qu'ont-ils en tête des priorités au moment de leur prise de fonctions ?

Noël Léonard Essongo : mission transversale

Comment identifier les cadres et agents de l'État tentés par des pratiques déviantes et quels mé-



canismes appropriés pour sévir ? La réponse à ces questions est aussi simple que brutale : on les trouvera dans toutes les administrations publiques comme dans les organismes parapublics, et les procédures pour dénicher les récalcitrants puis frapper existent. En héritant du ministère du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, l'ancien chef d'état-major particulier du président de la République sait absolument que son département a vocation à fourrer son nez partout. Ce monstre froid qu'est l'État déploie tellement de tentacules que Noël Léonard Essongo a sur quoi s'appuyer pour mener à bien sa mission. Il n'est que de songer aux délibérations des différentes structures dédiées à l'amélioration de la gouvernance publique pour espérer des résultats concrets et lui souhaiter bonne chance : « *Nous avons l'obligation des résultats* », déclarait-il le jour de la passation de service.

Paul Valentin Ngobo : le terrain



Le volet « pêche » a été amputé du ministère tenu par Paul Valentin Ngobo dans la précédente équipe gouvernementale. Il lui reste désormais l'Agriculture et l'Élevage, domaines dans lesquels, ces dernières années, son action à la tête de ce département a beaucoup fait parler. Sur le terrain et le plus souvent habillé en jean, il apprécie le dialogue avec les travailleurs de la terre, cette précieuse richesse en mesure d'aider le Congo à inverser la courbe des coûteuses importations de l'essentiel des mets qui remplissent l'assiette du Congolais. Le sac de fofou, le « mongou-lé-ngouriyaka », le filet de tomates ou d'oignons ont-ils baissé de prix ? Valentin Ngobo devra, en outre, gagner le challenge de la transformation des produits agricoles sur place, de telle sorte qu'à travers les initiatives des zones agricoles protégées en cours d'expérimentation, l'agriculture et l'élevage attirent plus de bras valides et que le brave paysan ainsi que le jeune agriculteur cessent de voir la production dépérir sous leurs yeux faute de dispositifs d'écoulement.

Christian Yoka : moins de bruit

On entend rarement parler Christian Yoka, et aussi rarement autrui parler de lui. Est-ce peut-être la tradition ? La maison dont il a la charge



n'aime pas le vacarme. En poste dans la précédente équipe, il a de nouveau bénéficié de la confiance du président de la République pour diriger le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public. Au nombre des défis qu'il devra relever, en partenariat avec d'autres collègues, figure en priorité la digitalisation des régies financières, le but étant de « maximiser » les recettes de l'État et lui permettre de faire face à ses engagements régaliens. Il y en a beaucoup.

Bruno Jean-Richard Itoua : gros morceau

S'il est un ministère très exposé sur la place publique dans le contexte actuel du Congo, celui qui



revient à Bruno Jean-Richard Itoua l'est à plus d'un titre. Donner l'eau et l'électricité à la population de façon pérenne est une bataille engagée par les pouvoirs publics depuis des années. L'on pourra même dire que le titulaire du poste, qui n'est pas à son premier passage à cette fonction, retrouvera un certain nombre de problèmes qu'il avait laissés il y a de cela un bon moment. Préjugé favorable : il connaît ses dossiers. Le morceau est gros et les regards tournés dans sa direction sont désireux de le voir réussir à sortir l'eau des pompes et la lumière des ampoules accrochées aux murs de nos maisons comme aux coins de nos rues.

Thierry Lézin Mougalla : vitesse grand V

Tout va vite dans la zone de compétence de



Thierry Lézin Mougalla. Aujourd'hui plus qu'hier, le secteur de l'information et de la communication ainsi que les médias, leur champ d'application, est le plus exigeant en termes de performance et d'adaptabilité. Au cœur du chaquet d'implorations la formation, l'équipement, le contact permanent ainsi que l'amélioration des

conditions de travail des professionnels sont aussi déterminants que la confiance placée dans les acteurs publics et privés dont le travail consiste à collecter, traiter et diffuser la matière sans laquelle les sociétés se referment sur elles-mêmes. Allons ! Parlons-nous constamment à travers la « Quinzaine » et d'autres formats de haut niveau pour ouvrir large le débat sur les attentes des Congolais.

Jean-Marc Thystère Tchicaya : « Mabélé »

À la spoliation du domaine public par des inci-



viques, l'État doit opposer la rigueur de la loi. Et laisser le citoyen jouir de son bien si tant est qu'il reste dans le cadre de ses droits. Jean-Marc Thystère Tchicaya ne s'est peut-être pas totalement éloigné des Zones économiques spéciales (ZES), ministère couplé à la diversification économique à la tête duquel il était porté dans l'équipe mise en place le 10 janvier 2025. Le lien tient au fait que l'implantation des ZES touche à la distribution des terres. En la matière, les débats sur « Likambo ya mabélé » sont aussi passionnés que l'attachement de chacun à sa propriété. Pour l'intérêt général, l'État et les chefs de terre doivent se concerter. C'est à l'État qu'il revient de rendre son domaine inaliénable en posant des garde-fous contre toute tentative individuelle menée contre ses intérêts. Mieux vaut prévenir...

Jean-Rosaire Ibara : interpellations répétées

En deux occasions solennelles, Jean-Rosaire Iba-



ra, reconduit au ministère de la Santé et de la Population le 24 avril dernier, s'est adressé aux professionnels de son département pour rappeler le serment d'Hippocrate au nom duquel ils exercent dans ce domaine sensible. C'était à Sibiti, dans la Lékoumou, et à Ouesso, dans la Sangha, les 21 et 24 novembre 2025 au moment de l'inauguration par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, des hôpitaux généraux départementaux. Aux anciens, il rappelait les vies à sauver et renchérisait : « Vous avez en main l'avenir de nombreux jeunes qui s'inspireront de vous comme exemple pour s'engager dans le métier ou, au contraire, déçus de votre inconduite s'en éloigneront. Ne l'oubliez jamais ! ». Inconduite des praticiens ? Le ministre en faisait allusion à juste titre, et il lui revient d'y veiller en multipliant les visites de terrain. La santé des Congolais en dépend.

Ludovic Ngatsé : épine dorsale

Mieux l'économie se porte, florissantes sont les affaires et plus la société s'apaise et se développe.



C'est en quelque sorte la mission qui revient à Ludovic Ngatsé. Dans la nouvelle équipe gouvernementale, sa fonction a été « recalibrée » : Économie, Plan, Statistique et Prospective, ce ministère peut être considéré comme la tête pensante de l'effort requis pour asseoir le tissu économique-industriel du pays. Ce n'est pas pour rien qu'il lui revient, avec le concours des autres départements, la confection du Plan national de développement à venir. En faisant le point sur l'exercice passé pour détecter les failles inhérentes à une telle aventure de développement, la démarche pourra, malgré les écueils, être couronnée de succès.

Arlette Soudan-Nonault : plaider sans se lasser

Tant que la forêt prendra des coups de pioche



dévastateurs, plaider pour sa régénérescence demeure. Le président de la République ayant fait de la protection de nos ressources naturelles un des axes majeurs de son action, la mission confiée à Arlette Soudan Nonault répond à l'ambition du Congo d'être un pôle de propositions pour la cause. L'expérience acquise par Brazzaville dans ce domaine parle. Mais qui pour faire en sorte que ce combat pour le bien de l'humanité soit l'affaire de tous et pas seulement le fardeau de quelques-uns ? La question vaut son pesant d'or et l'espoir réside dans la trame des rendez-vous internationaux, au cours desquels la voix des défenseurs de l'environnement prend le dessus sur les réticences des climato-sceptiques. Aux plus riches et aux volontaires d'accompagner les initiatives de poids dont Brazzaville demeure avec humilité un important laboratoire.

Rosalie Matondo : valoriser davantage

Au commencement était le bois. On peut le dire de la place qu'occupent la forêt et la filière bois dans l'économie congolaise. Avant d'être supplantées par le pétrole, elles constituaient la principale source de revenu du Congo. L'Économie forestière, à la tête de laquelle exerce Rosalie Matondo, est une précieuse valeur ajoutée dans l'ar-



chitecture socio-économique du pays. Les métiers qu'elle génère sont nombreux et en fonction des profils spécifiques des acteurs du secteur, le bois ne cessera jamais de nous accompagner dans la vie de tous les jours. Valoriser le bois consiste, entre autres, à le transformer, à le commercialiser, à en préserver les réserves naturelles et artificielles tout en s'appuyant sur des partenariats rentables. La titulaire du poste en sait quelque chose.

À suivre...

Gankama N'Siah



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1
 Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Appel d'offres régional ouvert n°73/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2026 pour la construction d'une résidence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé – République du Cameroun

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de construire une résidence au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé – République du Cameroun. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

- Lot 1 : Gros œuvre ;
- Lot 2 : Installations techniques ;
- Lot 3 : Corps d'état architecturaux.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
 Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation,

Département de la Gestion Administrative des Marchés,
 14ème étage, Porte 14.12
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
 60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) ;
 29 33 23 222 (+237) ;
 @ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable arrêlée, par lot indépendant, comme suit :

o Lot 1 : huit cent mille (800 000) francs CFA ;
 o Lot 2 : six cent mille (600 000) francs CFA ;
 o Lot 3 : six cent mille (600 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :
 RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
 Objet : frais de soumission sélection n° {à renseigner par le soumissionnaire}

La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite de site qui se tiendra le

mardi 19 mai 2026 à 11 heures.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle joint dans le DAO, sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA par lot, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 11 juin 2026 à 13 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
 Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 11 juin 2026 à 14 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

Sélection régionale ouverte no72/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2026 en vue du contrôle technique de la construction d'une résidence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sis au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé, République du Cameroun

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter, sur ressources propres, un Cabinet Technique Spécialisé en vue de la réalisation du contrôle technique de construction d'une de ses résidences au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé, République du Cameroun. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises installées en Zone CEMAC, qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût.

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux de Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
 Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation,
 Département de la Gestion Administrative des Marchés,
 14ème étage, Porte 14.12
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
 60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) ;
 29 33 23 222 (+237) ;
 @ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par

le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :
 RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
 Objet : frais de soumission sélection n° {à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 11 juin 2026 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
 Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 11 juin 2026 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

ZONE CÉMAC

Alfred Nguya Poaty analyse le paradoxe d'une croissance sans transformation structurelle

L'impétrant Alfred Romuald Nguya Poaty a soutenu avec succès, le 8 mai à Brazzaville, sa thèse de doctorat en sciences économiques à l'Université Marien-Ngouabi. Ses travaux, consacrés aux « Effets de la croissance économique sur la transformation structurelle en zone Cémac », mettent en lumière le paradoxe d'une croissance économique peu capable de transformer durablement les économies d'Afrique centrale, en raison notamment de la faiblesse des institutions et du tissu industriel.

Réalisés au Laboratoire de recherche d'économie et de management (LEM), les travaux d'Alfred Nguya Poaty ont été dirigés par Antoine Ngakosso, professeur titulaire agrégé de l'Université Marien-Ngouabi. Le jury était présidé par Pierre-Alexandre Kopp, professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il comprenait François Facchini, professeur des universités à Paris 1 Panthéon-Sorbonne; Idrys Fransmel Okombi, maître de conférences agrégé à l'Université Marien-Ngouabi; ainsi que Giscard Assoumou Ella, maître de conférences agrégé à l'Université Omar-Bongo, en qualité de suffragant. À l'issue de la soutenance, Alfred Romuald Nguya Poaty a été élevé au grade de docteur avec la mention « Très honorable ». Dans son exposé, le nouveau docteur a expliqué que plusieurs pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) avaient affiché, dès le début des années 2000, des ambitions d'émergence économique fondées sur une croissance soutenue. Pourtant, cette dynamique ne s'est pas traduite par une véritable transformation structurelle des économies de la sous-région. Selon lui, le secteur manu-

facturier demeure faible, avec une contribution stagnante autour de 10 %, tandis que les distorsions structurelles restent élevées. La région continue également de dépendre massivement des importations alimentaires, estimées entre 60 et 80 % selon les pays. « Cette situation nous a conduits à nous interroger sur l'existence d'un paradoxe de croissance sans transformation structurelle en zone Cémac », a-t-il déclaré.

Le chercheur a souligné également la marginalité de l'Afrique centrale dans le commerce international, avec une contribution inférieure à 0,1 %, ainsi que les difficultés sociales persistantes en Afrique subsaharienne, marquées par un faible produit intérieur brut par habitant et une espérance de vie parmi les plus basses au monde. L'étude s'est attachée à répondre à une question centrale : quels effets la croissance économique exerce-t-elle réellement sur la transformation structurelle dans les pays de la Cémac ? Pour y parvenir, Alfred Romuald Nguya Poaty a analysé les dynamiques économiques observées entre 2000 et 2020. Son travail avait notamment pour objectif d'évaluer les effets de la



Alfred Romuald Nguya Poaty congratué par le jury/Adiac

croissance sur l'industrie manufacturière et les déséquilibres structurels, mais aussi d'identifier les déterminants profonds de la transformation économique.

L'une des principales conclusions de la thèse est que la croissance économique exerce un effet positif, mais non significatif, sur la transformation structurelle dans la sous-région. « La croissance économique ne suffit pas, à elle seule, à déclencher une transformation structurelle durable. Cet effet dépend fortement de la qualité des institutions », a soutenu l'impétrant. S'appuyant sur les travaux de penseurs institu-

tionnalistes comme Douglass North, Acemoglu et Robinson, il affirme que les institutions inclusives favorisent l'innovation, l'investissement et l'industrialisation, tandis que les institutions extractives freinent le développement.

Douze recommandations jugées pertinentes

Face à ce constat, Alfred Romuald Nguya Poaty a formulé douze recommandations stratégiques destinées aux gouvernements et aux institutions régionales. Il préconise, notamment, le renforcement des institutions inclusives et de la gouver-

nance ; l'investissement massif dans le capital humain ; la modernisation des infrastructures énergétiques et de transport ; le soutien aux petites et moyennes entreprises ; la mise en place de politiques industrielles actives ; une meilleure orientation des investissements directs étrangers ; le renforcement de l'intégration régionale ; ainsi qu'une politique commerciale favorisant les industries locales. Le nouveau docteur plaide enfin pour un modèle de développement endogène, fondé sur la transformation locale des ressources et la diversification économique.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Deux thèses de doctorat sur les PME congolaises

L'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) a organisé récemment, en partenariat avec l'Université de Douala, au Cameroun, quatre premières soutenances de thèses de doctorat en sciences de gestion au Congo dont deux portant sur les Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises.

Diplômés de master de l'ESGAE, quatre lauréats viennent, en effet, de soutenir leurs thèses de doctorat en sciences de gestion après quatre années de recherche scientifique sur des thèmes jugés pertinents devant des jurys internationaux. Il s'agit, entre autres, de Gabriel Oniangue sur le thème « Formulation d'un accord de coopération internationale et performance des PME congolaises : une étude de cas sur six PME » ; « MPE et inclusion financière en contexte congolais : un examen à partir du rôle du profil de leurs propriétaires-dirigeants », par Dianhy Dianzozama. Les autres thèmes étant « Financement des infrastructures en Afrique centrale et développement durable » soutenue par Floribert Bakebana et « Adoption des outils de contrôle de gestion dans les organisations publiques : déterminants et conséquences dans le contexte hospitalier congolais », par Gustember Ngamokouba. Pour parvenir à cet exploit, l'ESGAE a signé un accord-cadre avec l'Uni-



Le Dr Dianhy Dianzozama encadré par les membres du jury/DR

versité de Douala, un établissement public, d'une part, et une convention de soutien avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), d'autre part. Elle a également fait accréditer ses diplômés par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames).

Institution d'enseignement supérieur et de recherche, l'ESGAE est membre du Cames et membre titulaire de l'AUF détenant trois palmes d'excel-

lence dans le classement international d'Eduniversal. En produisant quatre docteurs en sciences de gestion pour la première fois en République du Congo depuis 1960, cet établissement s'inscrit parfaitement dans l'accélération de la marche vers le développement dans l'enseignement supérieur. En effet, après l'investiture du 16 avril du président de la République, cet établissement, reconnu d'utilité publique par décret présidentiel n°2025-



Le jury de la thèse du Dr Floribert Bakebana/DR

218 du 05 juin 2025, ne veut pas rester en marge de la mise en œuvre de son projet de société « L'accélération de la marche vers le développement ».

« En prêchant ainsi par les actes, l'ESGAE montre que l'accélération est possible quand on veut ! Cependant, il n'y aura qu'un seul obstacle à l'accélération, c'est la résistance au changement de la part d'acteurs longtemps habitués à davantage parler qu'à agir, à être dans

la communication plutôt que dans la volonté de réussir ; à freiner les initiatives et se complaire dans la routine, à chercher à se comparer au dernier et non au premier de la classe. En d'autres termes, manquer d'ambitions ou en renvoyant des dossiers à des commissions après commissions sans jamais décider », estiment les responsables de l'ESGAE.

Parfait Wilfried Douniama

81^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Globus célèbre la grande victoire patriotique russe de 1945

L'association internationale russe Globus a célébré, le 9 mai à Brazzaville, le 81^e anniversaire de la victoire contre l'Allemagne nazie, lors de la Seconde Guerre mondiale. Une exposition mémorielle a permis de rappeler l'ampleur du sacrifice soviétique et l'engagement historique du Congo pour mettre fin à ce conflit mondial.

L'association Globus, dont l'action impacte le social des jeunes congolais, a placé la célébration sous le signe des valeurs partagées. Co-organisé avec la ligue des diplômés des universités russes, cet événement a connu la présence des représentants diplomatiques russes, des personnalités politiques et des activistes du mouvement Avenir du Congo. Le représentant de Globus, Maxime Abramovski, a exposé, à l'ouverture de la cérémonie, la genèse de ce rassemblement. Il a rappelé que le 9 mai symbolise la fin du « mal absolu » que représentait le nazisme, tout en insistant sur la nécessité de protéger l'avenir en gardant en mémoire les leçons du passé. « *La Deuxième Guerre mondiale a fait un point de vue sur le nouvel ordre mondial, basé sur le respect de la souveraineté des peuples et sur le droit à la vie humaine. Et cet ordre a duré presque 80 ans* », a-t-il déclaré.

L'exposition a porté sur le début de la guerre, l'ampleur des pertes humaines, les batailles et les



conséquences ainsi que les mesures pour préserver la paix. Le rôle particulier de Brazzaville

dans la Seconde Guerre mondiale a été mis en lumière par la chargée d'affaires par intérim

Coupe du ruban de l'exposition par les officiels. Adiac de l'ambassade de Russie, Sofia Sitnikova. « *C'est ici que dans les années 40 se battait le cœur*

de la France libre. Cette reconnaissance historique s'accompagne d'une gratitude envers le président Denis Sassou N'Guesso pour son implication personnelle dans la préservation de cette mémoire, notamment par sa présence aux célébrations de 2025 à Moscou et Pékin. Elle souligne, par ailleurs, que cette victoire contre le nazisme, acquise au prix de 27 millions de vies pour l'URSS, n'était pas seulement une date calendaire, mais un « patrimoine moral de l'humanité » », a-t-elle indiqué.

Au-delà du passé, les discours se sont tournés vers l'avenir. Les membres du mouvement Avenir du Congo ont exhorté la jeunesse consciente à ne pas être des soldats des guerres conventionnelles, mais des « ingénieurs de la construction nationale ». Les diplômés des universités russes ont rappelé, quant à eux, que leur rôle était d'agir comme des ambassadeurs de la compréhension mutuelle, transformant leur savoir en outil de développement.

Jean Pascal Mongo-Styhm

« 9 MAI » À BRAZZAVILLE

La Maison russe commémore la victoire soviétique en histoire et en musique

La commémoration de la date du 9 mai à la Maison russe s'est déroulée dans une atmosphère solennelle à travers un temps d'échange suivi d'un concert musical. Étudiants, anciens diplômés congolais de Russie, diplomates, personnalités politiques, artistes et ressortissants russes établis au Congo ont pris part à cette journée marquant le « Jour de la victoire », date symbolique de la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 et la victoire soviétique durant la Grande guerre patriotique.

La cérémonie a débuté par une conférence autour de la guerre du Donbass, coanimée par Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe à Brazzaville, et François Modeme, un jeune français devenu officier russe en 2014.

Pour Maria Fakhruddinova, cette journée demeure avant tout un devoir de mémoire. « *Aujourd'hui, nous sommes réunis pour une occasion très spéciale. Le 9 mai est la journée de la victoire dans la Deuxième Guerre mondiale. Lors de cette guerre, nous avons perdu 27 millions de personnes, civils et militaires* », a-t-elle déclaré. Elle a également rappelé la portée universelle de cette commémoration. « *Les idées racistes et nazies qui discriminent les autres nations ne peuvent pas exister* », a-t-elle ajouté, avant

d'introduire François Modeme, un témoin de terrain afin de permettre à l'assistance de mieux comprendre les réalités humaines du conflit russo-ukrainien.

Prenant la parole, François Modeme est revenu longuement sur son expérience dans le Donbass, région industrielle stratégique de l'Est de l'Ukraine dont la Russie tente de protéger ses minorités des envahisseurs proches. Il a évoqué les combats, la vie dans les tranchées, mais aussi les conséquences humaines de cette guerre qui dure depuis plus d'une décennie. Répondant aux questions du public, François Modeme a laissé entendre qu'une résolution diplomatique du conflit entre la Russie et l'Ukraine est possible à condition de mettre de côté les intérêts égoïstes qui entretiennent ce conflit, rappelant

que « *la guerre est avant tout une grande tragédie humaine* ».

L'artiste français, qui découvre pour la première fois le Congo et le continent africain, a également partagé son admiration pour Brazzaville. « *Je suis enchanté par votre pays, par votre peuple et par votre culture* », a-t-il confié, saluant l'accueil reçu depuis son arrivée.

Un concert entre mémoire et paix

La seconde partie de la soirée a laissé la place au concert du duo François et Maria Modeme. Entre chants russes traditionnels, morceaux militaires devenus hymnes de paix et classiques français comme La Vie en rose d'Edith Piaf ou des extraits de Notre-Dame de Paris, le public a découvert « l'âme de la musique russe », selon les artistes. « *On voulait vous montrer un éventail de chansons que vous ne connaissez pas forcément* », a expliqué le duo avant d'interpréter Je t'aime la vie, chanson emblématique de l'après-guerre soviétique. En somme, le concert a alterné chansons d'amour, valse populaires, airs patriotiques russes



François et Maria Modeme sur scène de la Maison russe dans le cadre de la célébration de la date du 9 mai à Brazzaville/Adiac

ainsi que des prestations traditionnelles, des chants populaires russes et un duo remarqué entre François Modeme et Sam Chelson, comme un message de fraternité culturelle entre la Russie

et le Congo.

La soirée s'est achevée dans une ambiance nostalgique avec le dépôt des bougies devant la fresque murale de la Maison russe rappelant la date du 9 mai.

Merveille Jessica Atipo

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mpassi Ceti De Prince Muelsa.

Je désire désormais être appelé Bikouta Ceti De Prince Muelsa.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Signature des accords stratégiques du projet du terminal East New Mole

Trois contrats majeurs portant sur la conception et la construction des infrastructures maritimes et terrestres, ainsi que sur l'acquisition d'équipements portuaires pour le terminal Noatum Ports de Pointe-Noire, ont été signés, le 7 mai à Brazzaville, entre la République du Congo et AD Ports Group (ADX:Adports) des Émirats arabes unis.

Les accords signés portent sur un investissement de plus de 236 millions de dollars, traduisant une confiance forte dans le potentiel du Congo et dans la solidité de son modèle de partenariat public-privé.

Représentant le Congo à la signature de ces accords, Innocent Dimi, conseiller en charge de la Promotion du partenariat public-privé au ministère de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, a fait savoir aux partenaires d'AD Ports Group que leur présence à Brazzaville témoigne l'importance stratégique qu'ils accordent au Congo ainsi qu'à sa vision de devenir un hub logistique et commercial majeur en Afrique. Il a indiqué que le port de Pointe-Noire occupe une place centrale et n'est pas seulement une infrastructure nationale, mais est appelé à devenir la porte d'entrée stratégique vers l'Afrique centrale et demain, vers l'ensemble du continent, en parfaite cohérence avec la zone de libre-échange continentale africaine. Le développement du corridor 13, combiné au futur pont routier entre le Congo et la République démocratique du Congo, permettra de créer une continuité logistique sans précédent, reliant les façades atlantiques aux marchés intérieurs africains. Pour Innocent Dimi, le projet New Mole constitue une étape décisive dans cette ambition. Structuré dans le cadre d'une concession de trente ans et porté par la joint-venture Noatum Ports Congo Pointe-Noire, il incarne une nouvelle génération d'infrastructures: un terminal en eau profonde atteignant 16 mètres; une capacité accrue pour ré-



Les différentes parties à l'issue de la cérémonie / Adiac

pondre aux contraintes actuelles; une vocation régionale affirmée de hub de transbordement. Il a précisé que le projet New Mole n'est pas simplement un terminal portuaire, mais le symbole d'un Congo qui avance, qui s'ouvre et qui s'affirme comme un acteur majeur de l'intégration africaine. Le rendez-vous est pris courant quatrième trimestre 2028 pour la mise en exploitation commerciale de cette infrastructure stratégique.

Un contrat de concession de trente ans, renouvelable pour vingt années supplémentaires

Pour sa part, le représentant d'AD Ports Group, Mohammed Menhali, directeur régional Abu Dhabi, a souligné que le terminal à conteneurs est développé dans le cadre de la joint-venture détenue majoritairement par ce groupe ainsi que le groupe CMA CGM, à travers sa filiale CMA Terminals, suite à un accord signé entre les deux parties en février 2025. La signature de ces contrats, d'une valeur combinée d'environ 200 millions de dollars américains (USD), marque une étape majeure dans le développement du

nouveau terminal à conteneurs, réalisé dans le cadre du contrat de concession de trente ans conclu entre AD Ports Group et le gouvernement du Congo, renouvelable pour vingt années supplémentaires.

Les attributions, a-t-il poursuivi, comprennent deux contrats de travaux maritimes et d'infrastructures terrestres d'une valeur d'environ 150 millions USD attribués au groupement MAR Contracting Sarlu et MBTP SA JV ; ainsi qu'un contrat de 50 millions USD pour la fourniture de trois grues STS (Ship-to-shore) et neuf grues RTG (Rubber-tyred gantry) attribué à Shanghai Zhenhua Heavy Industries Co. Ltd.

Le terminal à conteneurs comprendra dans un premier temps un quai d'environ 420 mètres de longueur et 16 mètres de profondeur, capable d'accueillir des navires de classe Patagonia, ainsi qu'une zone logistique de 100 000 m². Dans le cadre de son contrat de concession avec le gouvernement congolais, le groupe dispose également du droit de développer des capacités supplémentaires de fret polyvalent, selon l'évolution de la demande.

Les contrats signés permettent d'ac-

céler le développement du nouveau terminal du port de Pointe-Noire, renforçant sa capacité à accueillir des navires de plus grande taille et à traiter un volume annuel accru de marchandises, consolidant ainsi son rôle de porte d'entrée commerciale régionale pour l'Afrique centrale et de l'Ouest. Les travaux devraient être achevés dans un délai d'environ deux ans.

Sur la base de projets portuaires comparables, le terminal Noatum Ports Pointe-Noire devrait générer jusqu'à 9 000 emplois directs et indirects dès la phase initiale de construction et au démarrage des opérations. Les activités de construction devraient créer jusqu'à 800 emplois, tandis que l'exploitation directe du terminal devrait soutenir environ 400 postes supplémentaires. En parallèle, près de 7 000 emplois indirects devraient être générés grâce aux nouvelles opportunités économiques créées par le terminal.

Positionner Pointe-Noire comme un hub maritime et logistique de référence en Afrique centrale et de l'Ouest

Le développement du terminal Noatum Ports Pointe-Noire s'inscrit pleinement

dans la vision du gouvernement de la République du Congo ainsi que dans le Plan national de développement, qui met l'accent sur la diversification économique, la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et une croissance inclusive. En modernisant les infrastructures portuaires, en renforçant la compétitivité commerciale et les capacités logistiques, AD Ports Group soutient l'ambition du gouvernement de positionner Pointe-Noire comme un hub maritime et logistique de référence en Afrique centrale et de l'Ouest, tout en générant des bénéfices économiques et sociaux durables.

Le contrat des travaux maritimes comprend la conception et la construction complète du quai, des structures maritimes, des fondations des grues et des infrastructures côté mer. Le contrat d'infrastructures terrestres couvre le développement de la zone concédée, notamment les infrastructures du terminal à conteneurs, les installations opérationnelles et administratives, les réseaux techniques, les sous-stations électriques et les équipements de soutien.

Le contrat de fourniture des grues porte sur la fabrication et la livraison de grues STS Super Post-Panamax, parmi les plus grandes et les plus avancées du secteur portuaire mondial. Les grues hybrides RTG devraient permettre une réduction de la consommation de diesel allant jusqu'à 60 % par rapport aux modèles conventionnels, soit une économie d'environ un million de litres de carburant par an et une réduction d'environ 5 000 tonnes d'émissions de gaz carbonique.

Bruno Zéphirin Okokana



PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

JEUNE! VULNERABLE! DE 18 À 35.

JEUNE!

VIENS APPRENDRE GRATUITEMENT UN MÉTIER OU À DEVENIR ENTREPRENEUR ET BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT DU PROJET



BRAZZAVILLE

CAMPAGNE DE COLLECTE DES CANDIDATURES DES JEUNES VULNERABLES

Lycée Amilcar Cabral (LAAC)

CEFA des métiers des services

CEFA des métiers du bâtiment

Centre de formation Don Bosco

Institut polytechnique de Kintélé

Mairie de Milou

Mairie de Talangaï

CAS de Makélékélé

Pour s'inscrire il faut

- 👤 Être un jeune vulnérable puis
- 👤 Être âgé de 18 à 35 ans

Pièces à fournir Une photocopie de l'une des pièces suivantes

- 👤 L'Acte de naissance
- 👤 La Carte d'identité
- 👤 Le Permis de conduire
- 👤 Le NIU
- 👤 Le Passeport
- 👤 La Carte de réfugié
- 👤 La Carte de séjour

PERIODE DU 11 AU 20 MAI 2026






Banque
Congolaise de
l'Habitat

TERMES DE REFERENCES (TDR) RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION ISO 27001 ET PCI-DSS

1. Contexte et justification

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Société Anonyme au capital social de 30,3M avec Conseil d'Administration, dont le Siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744, a été créée en novembre 2007 suivant l'arrêté N°982/MEFB-CAB du 09 mai 2008 et ouvert au public en septembre 2008.

Dans l'intérêt de structurer sa sécurité dans son ensemble, en renforçant particulièrement la confiance, la réputation, la conformité réglementaire, l'amélioration continue ainsi que les exigences techniques en matière d'infrastructure monétaire, la BCH envisage de lancer un processus de mise en conformité et l'obtention des certifications selon les normes internationales ISO 27001 (Système de Management de la Sécurité de l'Information - SMSI) et PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard).

Cette nécessité stratégique devrait permettre à la BCH de s'aligner sur les standards internationaux et de renforcer sa gouvernance globale de l'information et la sécurité spécifique des transactions monétaires.

La mise en œuvre de ces normes nécessite une approche structurée impliquant des changements organisationnels, techniques et documentaires. Pour garantir la réussite de ce projet stratégique, la Banque souhaite recruter un cabinet spécialisé chargé de l'accompagner dans la préparation et l'obtention des certifications liées ces deux normes.

2. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est d'accompagner la Banque dans la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conforme à la norme ISO 27001 et dans la mise en conformité de ses infrastructures et processus aux exigences de la norme PCI-DSS, en vue de l'obtention des certifications correspondantes.

3. Objectifs spécifiques

La mission du cabinet devra permettre notamment de :

- Réaliser un diagnostic complet de l'existant ;
- Identifier les écarts entre les pratiques actuelles de la Banque et les exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS ;
- Élaborer une feuille de route détaillée pour la mise en conformité ;
- Mettre en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information ;
- Élaborer et formaliser l'ensemble de la documentation exigée par les normes ;
- Renforcer les dispositifs de gestion des risques liés à la sécurité de l'information ;
- Former et sensibiliser les collaborateurs de la Banque ;
- Réaliser des audits internes de conformité ;
- Préparer la Banque aux audits de certification.

4. Portée de la mission

La mission couvrira l'ensemble des activités, processus et infrastructures entrant dans le périmètre de certification défini par la Banque.

Elle inclura notamment :

- Les systèmes d'information ;
- Les infrastructures informatiques ;
- Les processus métiers critiques ;
- Les systèmes de traitement des transactions par cartes ;
- Les dispositifs de sécurité logique et physique ;

• Les procédures opérationnelles et organisationnelles.

5. Description détaillée des prestations

Le cabinet retenu devra réaliser les activités suivantes :

5.1. Diagnostic initial (Gap Analysis)

Le cabinet procédera à une analyse approfondie de la situation actuelle de la Banque afin d'identifier les écarts par rapport aux exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS.

Cette phase inclura :

- l'analyse documentaire ;
- les entretiens avec les responsables métiers et informatiques ;
- l'évaluation des dispositifs de sécurité existants.

Un rapport de diagnostic détaillé devra être produit.

5.2. Mise en place du SMSI

Le cabinet assistera la Banque dans la conception et la mise en œuvre du SMSI comprenant notamment :

- la validation / recadrage du périmètre du SMSI ;
- l'identification des actifs informationnels ;
- l'analyse et le traitement des risques ;
- la définition des politiques et procédures de sécurité.

5.3. Mise en conformité PCI-DSS

Le cabinet accompagnera la Banque dans :

- l'identification du périmètre des données cartes ;
- l'analyse des flux de données ;
- la sécurisation des systèmes manipulant les données cartes ;
- la mise en œuvre des contrôles requis par PCI-DSS.

5.4. Élaboration de la documentation

Le cabinet devra accompagner la Banque dans l'élaboration des documents suivants :

- Politique de sécurité de l'information ;
- Politique de gestion des accès ;
- Procédures de gestion des incidents ;
- Plan de continuité d'activité ;
- Plan de reprise informatique ;
- Politique de gestion des risques ;
- Procédures de gestion des actifs.

5.5. Formation et sensibilisation

Le cabinet devra organiser des sessions de formation et de sensibilisation à destination :

- du comité de pilotage ;
- des équipes informatiques ;
- des responsables métiers ;
- de l'ensemble du personnel.

5.6. Audits internes

Le cabinet réalisera des audits internes de conformité afin de :

- S'assurer de la mise en œuvre des exigences ;
- identifier les non-conformités ;
- proposer des actions correctives.

5.7. Préparation à la certification

Le cabinet assistera la Banque dans :

- la préparation à l'audit de certification ;
- l'organisation d'un pré-audit ;
- l'accompagnement lors de l'audit officiel.

6. Livrables attendus

Les livrables attendus dans le cadre de cette mission incluent notamment :

- Rapport de diagnostic initial ;
- Plan de mise en conformité ;
- Politique de sécurité de l'information ;
- Cartographie des actifs informationnels ;

- Registre des risques ;
- Documentation complète du SMSI ;
- Rapports d'audits internes ;
- Plan d'actions correctives ;
- Rapport de préparation à la certification.

7. Organisation et gouvernance du projet

La mission sera pilotée par un Comité de pilotage mis en place par la Direction Générale de la Banque.

Ce comité aura pour rôle :

- de valider les orientations stratégiques du projet ;
- de suivre l'avancement des travaux ;
- de faciliter la mobilisation des ressources internes ;
- de valider les livrables produits par le cabinet.

8. Profil du cabinet recherché

Le cabinet devra justifier :

- d'une expérience significative dans l'accompagnement à la certification ISO 27001 ;
- d'une expertise dans la mise en conformité PCI-DSS ;
- d'interventions similaires réalisées dans des institutions financières ;
- de la disponibilité d'experts certifiés (ISO 27001 Lead Implementer, Lead Auditor, PCI-DSS Specialist).
- Le cabinet devra également présenter une équipe composée notamment :
 - d'un chef de mission ;
 - d'experts en sécurité des systèmes d'information ;
 - de spécialistes en conformité PCI-DSS.

9. Durée de la mission

La durée estimative de la mission est comprise entre neuf (9) et douze (12) mois, selon l'état de maturité de la Banque et l'étendue du périmètre de certification.

10. Calendrier de Sélection :

Date/Livrables attendus

Le 06 mai 2026 / Publication des TDR

Le 22 mai 2026 / Limite de réception des offres

Du 29 au 03 juin 2026 / Dépouillement et notification du cabinet attributaire puis information aux cabinets non retenus

Le 10 juin 2026 / Démarrage des travaux

11. Modalités de soumission des offres

Les cabinets intéressés devront soumettre :

1. Une offre technique comprenant :

- la compréhension de la mission ;
- la méthodologie proposée ;
- le planning d'exécution ;
- la composition de l'équipe accompagnée de leur curriculum vitae ;
- les références dans les missions similaires.

2. Une offre financière détaillée.

12. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- expérience du cabinet ;
- pertinence de la méthodologie proposée ;
- qualification des experts ;
- références dans le secteur bancaire ;
- coût de la prestation.

13. Confidentialité

Le cabinet retenu devra respecter strictement les obligations de confidentialité relatives aux informations, données et documents auxquels il aura accès dans le cadre de la mission.

CONFLIT FONCIER

La famille Nti Mpandji dénonce la spoliation des terres de ses ancêtres

Propriétaire des terres sur le plateau de Mongo Mpoukou, dans le département de Pointe-Noire, la famille Nti Mpandji fait l'objet d'une spoliation par la famille Tchimpoukou avec laquelle elle partage les frontières. Elle sollicite ainsi l'implication des autorités compétentes pour un règlement définitif.

Depuis 2018, la famille Nti Mpandji qui a des terres dans le département de Pointe-Noire est en conflit avec la famille Tchimpoukou dont les terres mitoyennes sont situées dans le département du Kouilou, séparées seulement par une rivière qui est leur limite naturelle. Lésés, harcelés et menacés, les membres de la famille Nti Mpandji demandent aux autorités de se saisir de ce dossier pour que s'installent la quiétude et la paix dans la zone.

Au lendemain de l'annonce de la construction de la Zone économique spéciale (ZES), la famille Tchimpoukou se rue et se comporte en conquérant des terres sur le plateau Mongo Mpoukou où elle entretient des conflits récurrents de terre dans les tribunaux avec les familles riveraines que sont Tchissengueli, Nzemba, Bikoula, Nti Mpandji, Tchissimba. Elle jouirait de la passivité coupable de certains responsables lui permettant de spolier les terres dont elle ne serait nullement propriétaire. En dépit des procès intentés contre elle injustement dans les tribunaux par Tchimpoukou, la famille Nti Mpandji s'en sort chaque fois et les arrêts prononcés sont toujours en sa faveur. Ne pouvant pas supporter longtemps ces manœuvres, elle a saisi sa majesté le roi Ma Loango, dépositaire des terres ancestrales du royaume Loango.

L'autorité royale a sorti une or-



Les membres de la famille Nti Mpandji faisant le rituel avant le démarrage des activités de la société Oriental Energy/Adiac

donnance reconnaissant Nti Mpandji propriétaire de ses terres malgré l'arrêt de la Cour suprême qui n'a pas pris en compte cette ordonnance qui contient de nombreux éléments et certains détails naturels qui justifient son droit de propriété dans ce conflit de terres qui divise les deux parties.

De son côté, l'Association des terriens du Kouilou (ATK) est montée au créneau pour dénoncer la supercherie dans ce dossier en faveur de Tchimpoukou qui est devenue autrement une bande organisée pour spolier les terres des autres familles. L'ATK a écrit à la Cour suprême pour apporter la lumière dans ce dossier dont Nti Mpandji est victime d'une cabale extraordinaire.

Aujourd'hui, une découverte de pétrole a été faite par la société

chinoise Oriental Energy sur les terres de Nti Mpandji où Tchimpoukou n'a aucun repère naturel à présenter pour déterminer sa propriété. Pour le démarrage des travaux du forage, la famille Nti Mpandji a été invitée au premier rituel fait en duo avec Tchimpoukou qui avait déjà révélé certains signes comme preuves naturelles justifiant la propriété des terres à Nti Mpandji. Le deuxième rituel a été fait séparément par les deux familles.

Pour la part de Nti Mpandji, le rituel a commencé au village en passant par le cimetière pour se terminer au sanctuaire, et ce, devant les autorités de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou, les responsables de l'ATK, ceux de la société chinoise Oriental Energy et d'autres personnalités. Nti Mpandji, par la voix de

Philomène Loemba, 64 ans, la mandataire de la famille, avant le rituel précédent le début des activités de la société chinoise, a donné toutes les explications nécessaires prouvant que les terres leur appartiennent. Henriette Ninga, née vers 1936, la doyenne et matriarche de la famille, grand-mère dans la famille Nti-Mpanzi, née dans ce village, y a grandi avec ses parents, grands et arrière grands parents. Elle a également fait son témoignage. « Tous mes enfants sont nés sur ces terres où Nti Mpandji a toujours son village, ses maisons, ses vergers, le cimetière, le sanctuaire, les champs, contrairement à l'autre partie qui ne présente aucun élément matériel », a-t-elle dit. Des arguments tangibles et inattaquables présentés lors de la cérémonie.

Faisant fi de toutes ces preuves, la famille Tchimpoukou s'est présentée comme propriétaire foncier auprès de la société chinoise Oriental Energy, qui va exploiter le pétrole sur ces terres. Voulant faire le rituel en catimini, loin des regards de Nti Mpandji, la manœuvre de Tchimpoukou a échoué puisqu'alertés, les membres de la famille Nti Mpandji sont arrivés sur les lieux. L'intervention des personnalités et autorités locales a été aussi salutaire en dissuadant Tchimpoukou dans sa démarche.

Afin d'éviter le pire, les autorités locales et de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou, ont convoqué les deux parties en leur demandant de se mettre ensemble pour faire les rituels afin que la société chinoise commence ses activités. Ce qui fut fait le 10 janvier dernier. Des mouvements des gens en transe symbolisant l'adhésion des aïeux à la famille Nti Mpandji ont été remarqués ce jour-là.

Aujourd'hui, Nti Mpandji ne réclame qu'une chose : qu'elle soit reconnue comme propriétaire de ses terres sur le plateau de Mongo Mpoukou où sont situées également quatre autres familles limitrophes qui, chacune, reconnaît ses terres sans convoiter celles des voisins. Que les pouvoirs publics prennent à bras-le-corps ce conflit pour départager les deux familles.

Hervé Brice Mampouya

BASKETBALL

Jorge Tati sélectionneur des Diables rouges U-18

Ancien international angolais d'origine congolaise et entraîneur au Portugal, Jorge Tati a dévoilé, à son arrivée le 13 mai à Brazzaville, ses ambitions en tant que sélectionneur des Diables rouges de basketball de la catégorie U-18.

Le sélectionneur Jorge Tati fait son entrée en jeu au moment où les Diables rouges U-18 de basketball préparent les éliminatoires de l'Afro-basket qui va se disputer cette année en Côte d'Ivoire. La qualification à cette échéance continentale est le tout premier défi à relever. « Le talent congolais est réel et reconnu. Avec une organisation claire, un calendrier structuré et une méthode adaptée, il peut pleinement s'exprimer », a-t-il fait savoir en affichant l'ambition de rebâtir la crédibilité continentale du Congo dans cette discipline.

Pour les éliminatoires de l'Afro-basket qui auront lieu à Malabo, dans les tout prochains jours, le conseiller technique de la Fédération congolaise de basketball, Blaise Baleketa Louamba, a déroulé le chronogramme de préparation en précisant que le travail de fond sera fait par le sélectionneur qu'il qualifie de



chevronné. « Je lui ai donné des orientations, notamment ce que nous attendons du basketball congolais. La mise en œuvre technique lui revient. Après une série de séances d'entraînements, l'équipe disputera des

matches tests avant de s'envoler pour Malabo », a expliqué le conseiller technique.

Au-delà de l'Afro-basket dont les éliminatoires en zone 4 pointent à l'horizon, les résultats viendront avec le travail sur la durée, la persévérance dans l'effort. « Je ne suis pas là pour un tournoi mais la reconstruction durable en collaboration avec la Fédération congolaise de basketball », a souligné Jorge Tati.

Le parcours de Jorge Tati comme entraîneur ne débute pas avec les Diables rouges U-18. Au Portugal, il a été entraîneur en chef de Odivelas basket club de Lisbonne de 2022 à 2023. De 2024 à aujourd'hui, il est entraîneur du club Almada. Ce, après une carrière de basketteur forgée au plus haut niveau entre le Fiba-Afrique et le basketball professionnel international.

Rominique Makaya

REMERCIEMENTS



Les enfants Ngolo Pea et les enfants Akouélé-A-Ngolo adressent des sincères remerciements à tous ceux qui leur ont assisté pendant le décès de leur sœur aînée et mère Henriette Akouélé Ngolo décédée le 21 avril à l'hôpital général d'Oyo et ensépulturée le 1^{er} mai 2026 plus particulièrement aux couples Koumou et Pea Mondelé Mbola pour leur soutien multiforme.

Recevez ici l'expression de notre entière reconnaissance.

MADAGASCAR

Denis Sassou N'Guesso soutient le processus de transition en cours

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 13 mai à Oyo, dans le département de la Cuvette, le président de la transition malgache, Michael Randrianirina. Au centre des échanges entre les deux chefs d'État, la relance des relations diplomatiques entre Brazzaville et Antananarivo, ainsi que l'évolution du processus de transition politique engagé à Madagascar en vue du retour à l'ordre constitutionnel prévu pour 2027.

La visite de travail à Oyo du colonel Michael Randrianirina s'inscrit dans la dynamique de rapprochement engagée entre le Congo et Madagascar depuis la signature, en mars 2025 à Antananarivo, d'un mémorandum d'entente établissant un mécanisme de consultation politique bilatérale entre les deux pays. Cet accord vise à renforcer les échanges diplomatiques et à instaurer un dialogue régulier entre Brazzaville et Antananarivo. Pendant leurs entretiens, les deux chefs d'État ont réaffirmé leur volonté commune de consolider et de relancer les relations bilatérales.

Au cours de la conférence de presse conjointe, Michael Randrianirina a détaillé les différentes étapes du processus de refondation en cours dans son pays. Selon lui, les autorités malgaches ont déjà lancé une concertation nationale des jeunes depuis le 14 avril dernier, une initiative appelée à se poursuivre pendant plusieurs mois. Le président de la transition a également annoncé l'ouverture prochaine d'une concertation nationale élargie aux acteurs politiques, à la société civile, aux opérateurs économiques,



Les deux chefs d'Etat en conférence de presse DR

aux forces de défense et de sécurité ainsi qu'aux jeunes. Cette démarche vise à associer l'ensemble des composantes de la nation à la reconstruction institutionnelle du pays.

Sur le plan électoral, Michael Randrianirina a indiqué que des réformes importantes ont déjà été engagées, notamment avec le renouvellement des membres de la

Commission électorale nationale indépendante. Les nouveaux responsables de l'institution ont récemment prêté serment et devront conduire les réformes électorales

nécessaires avant la tenue du scrutin général prévu en 2027.

Réagissant à cette évolution politique, Denis Sassou N'Guesso a salué les efforts entrepris par les autorités malgaches pour conduire une transition inclusive et pacifique. Le chef de l'État congolais a encouragé la démarche visant à associer toutes les forces vives de la nation au processus de refondation de Madagascar. Pour le président congolais, la paix et l'unité demeurent des conditions essentielles au développement du continent africain. Il a insisté sur la nécessité pour les États africains de renforcer leur solidarité face aux défis géopolitiques mondiaux et aux enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles du continent.

Cette rencontre au sommet a enfin permis au président malgache de la transition de bénéficier de l'expérience du chef de l'État congolais dans la conduite des affaires publiques et la gestion des processus politiques. Elle marque une nouvelle étape dans le raffermissement des relations diplomatiques entre le Congo et Madagascar.

Fiacre Kombo

FONDS D'APPUI À LA PRESSE

Le CSLC à l'écoute des médias privés

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Médard Milandou Nsonga, a poursuivi, le 13 mai, sa tournée des organes de presse privés à Brazzaville avec une descente au siège du journal *Les Dépêches de Brazzaville*. Une visite axée sur les réalités du terrain et les attentes des médias à l'approche de la mise en œuvre du Fonds d'appui à la presse prévu par le gouvernement.

Accompagné de quelques membres du bureau du CSLC, Médard Milandou a expliqué que la ronde vise avant tout à échanger avec les responsables des médias afin de mieux cerner les réalités du travail au quotidien ainsi que leurs difficultés. « Nous voulons savoir comment ça se passe chez vous, comment vous travaillez », a indiqué le président du CSLC. Selon lui, le futur fonds d'appui ne devra pas être perçu comme « de l'argent qu'on donne », mais comme un mécanisme destiné à répondre à des besoins précis exprimés par les médias eux-mêmes. Il a cité, à titre d'exemple, les difficultés liées aux équipements ou à l'alimentation électrique relevées dans certaines rédactions visitées.

Prenant la parole en présence de la directrice générale des Dépêches de Brazzaville, Raïssa Angombo, et de quelques membres de la rédaction, Emile Gankama, directeur des rédactions de ce journal, a dressé un tableau sans détour des difficul-

tés traversées par le groupe de presse dirigé avec dextérité par Jean-Paul Pigasse depuis 1998. « Si nous n'étions pas une entreprise sérieuse et résiliente, vous ne seriez peut-être pas venus ici aujourd'hui », a-t-il déclaré, saluant la bravoure de ses équipes malgré une période particulièrement difficile sur le plan économique.

Face à ces contraintes, le quotidien avait réduit temporairement son rythme de parution à trois éditions hebdomadaires qui reviendra à cinq parutions comme auparavant d'ici là. Emile Gankama a aussi tenu à rappeler que *Les Dépêches de Brazzaville* ne se limitent plus à leur version papier. « Nous sommes un média en ligne, avec un site web actualisé et une télévision numérique, *Adiac TV* », a-t-il souligné.

Concernant le futur fonds d'appui, le journal entend soumettre des besoins essentiellement matériels, sans exclure des formations pour accompagner l'évolution du métier. Le directeur des rédactions a plaidé,



Médard Milandou Nsonga, président du CSLC, écoutant attentivement le plaidoyer du directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville/Adiac

par ailleurs, pour que l'unique quotidien du pays soit traité comme l'ensemble des médias privés éligibles avant de remercier le CSLC pour sa visite dont il estime ne pas être la dernière. Créé dans la loi de finances 2025 et doté de 600 millions francs CFA, le Fonds d'appui à la presse entend soutenir les médias publics et privés confrontés à la précarité du secteur. Le CSLC, désormais

dirigé par Médard Milandou Nsonga depuis sa nomination en août 2025, entend jouer un rôle de veille dans le processus de répartition équitable.

Notons qu'avant son passage aux Dépêches de Brazzaville, la délégation du CSLC s'était déjà rendue chez Tsieleka Media, Go TV, puis a poursuivi la tournée vers d'autres structures comme La Semaine africaine, L'Horizon, DRTV et Vox TV. Le pré-

sident du CSLC a rappelé que cette réflexion ne concerne pas uniquement les médias de Brazzaville, mais aussi ceux des autres villes du pays. En outre, il a relevé la nécessité d'associer les organisations professionnelles, notamment Journalisme et éthique Congo et les collectifs de médias, afin d'assurer une répartition transparente et équitable du fonds.

Merveille Jessica Atipo